

La ville d'Écully

Lutter contre l'isolement

La ville d'Écully a mis en place un plan local de lutte contre l'isolement. Différents partenaires sont associés à sa mise en œuvre (Métropole de Lyon, Petits Frères des Pauvres, Centre social d'Écully, Le Secours catholique, associations d'aide à la personne...).

L'action entreprise par la Ville vise à favoriser le repérage et l'accompagnement des personnes âgées isolées. Elle s'inscrit dans le cadre du plan MONALISA (Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées) instauré en 2014.

Vous souffrez de l'isolement ou connaissez une personne isolée ? N'hésitez pas à contacter le CCAS. Une équipe locale de lutte contre l'isolement a été mise en place à Écully, en partenariat avec Les Petits Frères des Pauvres. Elle est constituée de bénévoles prêts à assurer des visites pour rompre la solitude...



Contacts :

Le CCAS

Tél. : 04 78 64 17 00

Les Petits Frères des Pauvres

Tél. : 04 72 78 52 52

Le saviez-vous ?

Si vous avez du temps à consacrer aux autres, l'équipe de lutte contre l'isolement accueille volontiers de nouveaux bénévoles pour faire des visites à domicile. Contactez le CCAS.

S'INSCRIRE SUR LE REGISTRE DU PLAN CANICULE

La commune et le Centre Communal d'Action Sociale se mobilisent au côté des acteurs de la santé, pour organiser une veille sanitaire et sociale accrue entre le 1er juin et le 31 août, en prévision de fortes chaleurs.

Le CCAS est chargé de tenir à jour le registre des personnes vulnérables de la commune afin de pouvoir informer et contacter celles-ci en cas de déclenchement du plan canicule.

Peuvent s'inscrire :

- › Les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile,
- › Les personnes handicapées, isolées à leur domicile.

Inscriptions auprès du CCAS



Annuaire des Services Municipaux
Services municipaux extérieurs

**Centre communal d'Action
Sociale**

Mairie, 1 place de la Libération
69130 ÉCULLY

☎ 04 78 64 17 00

✉ [Courriel](#)

[i VOIR LA FICHE](#)

Les bons gestes en cas de forte chaleur



MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser